

# VILLE D'AVION

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Consultation selon l'Appel d'Offres Ouvert en application des articles R2161-1 à R2161-5 du Code de la Commande Publique.

**Identification de l'Organisme qui passe le marché :**

Mairie d'AVION - Place Jacques Duclos - 62210 AVION

☎ 03.21.79.44.79 - 📠 03.21.67.75.81 Courriel : marchespublics@ville-avion.fr

**Objet du marché :**

La présente consultation concerne le marché à bons de commande relatif à au transport et location de bennes et traitement des déchets de toutes natures de la Ville d'Avion.

Le présent marché public est fixé sans montant minimum et avec un montant maximum estimé à 308 000 € HT pour les deux lots. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Le présent marché à bons de commande est décomposé en deux lots comme suit :

Lot	Désignation	Maximum HT
1	Transport et location de bennes	168 000 €
2	Traitement des déchets de toute nature	140 000 €

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
90513000-6	Service de traitement et d'élimination des ordures ménagères et des déchets non dangereux

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter de sa date de notification.

Ces marchés sont reconductibles de manière TACITE, trois fois pour une période de 12 mois, soit une durée maximale de QUATRE ANS.

**Critères de jugement des offres :**

Le Pouvoir Adjudicateur attribuera chacun des marchés à l'offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères notés sur 100 et des pondérations suivantes :

Critères	Pondération
<p><b><u>1 - Prix des prestations</u></b></p> <p>Le critère « Prix des prestations », noté sur 60 points, sera apprécié au regard du bordereau des prix unitaires et du DQE.</p> <p>Il sera apprécié par rapport à l'offre la moins-disante, selon la formule suivante :</p> <p><b>Note = 60 x MOMD/MOJ</b></p> <p>Dans laquelle:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- MOMD : Montant de l'offre la moins-disante</li> <li>- MOJ : Montant de l'offre jugée.</li> </ul> <p>La note ainsi obtenue sera arrondie à 2 chiffres après la virgule. Les arrondis seront traités de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si la troisième décimale est comprise entre 0 et 4 (ces valeurs incluses), la deuxième décimale est inchangée (arrondi par défaut).</li> <li>- Si la troisième décimale est comprise entre 5 et 9 (ces valeurs incluses), la deuxième décimale est augmentée d'une unité (arrondi par excès).</li> </ul>	<p><b>60.0 %</b></p>
<p><b><u>2 - Valeur technique</u></b></p> <p>Le critère « Valeur technique », noté sur 40 points, sera apprécié selon les sous-critères énoncés ci-dessous et sur la base du mémoire technique remis par le candidat dans le cadre de son offre avec la pondération :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Délai d'intervention pour la pose et la dépose des bennes après réception du bon de commande <b>40 points</b></li> <li>- Clauses d'insertion <b>20 points</b></li> <li>- Description des moyens humains en charge des prestations <b>20 points</b></li> <li>- Description des moyens matériels disponibles pour exécuter les prestations <b>20 points</b></li> </ul>	<p><b>40.0%</b></p>

Pour le lot 2 :

Critères	Pondération
<p><b><u>1 - Valeur technique</u></b></p> <p>Le critère « Valeur technique », noté sur 60 points, sera apprécié selon les sous-critères énoncés ci-dessous et sur la base du mémoire technique remis par le candidat dans le cadre de son offre avec la pondération :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mode opératoire de reprise des déchets <b>15 points</b></li><li>- Description de la gestion des demandes <b>15 points</b></li><li>- Description des conditions de réception <b>15 points</b></li><li>- Clauses d'insertion <b>15 points</b></li><li>- Description des moyens humains en charge des prestations <b>10 points</b></li><li>- Hygiène et sécurité <b>10 points (5+5)</b></li><li>- Description des moyens matériels disponibles pour exécuter les prestations <b>20 points</b></li></ul>	<b>60.0 %</b>
<p><b><u>2 – Prix des prestations</u></b></p> <p>Le critère « Prix des prestations », noté sur 40 points, sera apprécié au regard du bordereau des prix unitaires et du DQE.</p> <p>Il sera apprécié par rapport à l'offre la moins-disante, selon la formule suivante :</p> <p><b>Note = 40 x MOMD/MOJ</b></p> <p>Dans laquelle:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- MOMD : Montant de l'offre la moins-disante</li><li>- MOJ : Montant de l'offre jugée.</li></ul> <p>La note ainsi obtenue sera arrondie à 2 chiffres après la virgule. Les arrondis seront traités de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Si la troisième décimale est comprise entre 0 et 4 (ces valeurs incluses), la deuxième décimale est inchangée (arrondi par défaut).</li><li>- Si la troisième décimale est comprise entre 5 et 9 (ces valeurs incluses), la deuxième décimale est augmentée d'une unité (arrondi par excès).</li></ul>	<b>40.0 %</b>

**Date limite de réception des offres : Vendredi 4 août 2023 à 12h00**

Le Dossier de Consultation des Entreprises est disponible gratuitement par téléchargement, il est mis à disposition des opérateurs économiques par voie électronique à l'adresse électronique suivante :

<https://marchespublics596280.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=552192&orgAcronyme=c7c>

**Date d'envoi de l'avis de publication au BOAMP/JOUE Référence n° 23-96204: 07/07/2023**